

AAC : Journées d'études  
**“Les élections municipales de 2020 à l'aune de la recomposition  
des champs politiques locaux et national”**

Les 21 et 22 janvier 2021 à Rennes,  
co-organisées par le groupe « Espaces politiques locaux »  
du Collectif de recherche sur les élections municipales et intercommunales (CREMI)  
et le groupe Compétition politique de l'AFSP.

*Propositions de communication à adresser  
à [municipales2020.je.rennes@gmail.com](mailto:municipales2020.je.rennes@gmail.com) avant le vendredi 9 octobre 2020.*

Pour le·la politiste, les exceptionnelles élections municipales de 2020 éveillent un intérêt heuristique certain. La crise de la Covid 19 a perturbé le premier tour et totalement modifié les conditions du second. Avant-cela, il s'agissait des premières élections locales depuis la recomposition de l'offre politique et électorale de 2017 et l'émergence fulgurante d'un nouvel acteur politique de premier plan, LREM. Avant même la diffusion du Coronavirus dans les derniers jours de la campagne, ces élections municipales semblaient déjà, à première vue, présenter des singularités. On a vu se développer des stratégies électorales et d'alliances à géométrie variable qui brouillaient la lisibilité de l'offre politique. Selon les configurations politiques locales, la commission d'investiture de LREM a investi ses propres têtes de liste ou a apporté son soutien à des maires sortants LR comme, dans une moindre mesure, du PS. De façon inédite, des maires sortant·e·s, candidat·e·s à leur propre succession ont donc pu bénéficier d'un double soutien LREM et LR ou LREM et PS. Outre ces alliances au cas par cas, cette campagne électorale a été marquée par l'effacement des étiquettes politiques, procédant d'une démonétisation des marques partisans. On a assisté tout d'abord à la multiplication des listes citoyennes et sans étiquette en milieu urbain. En outre, des stratégies de « personnification », de départisanisation et d'ouverture citoyenne semblent avoir été adoptées assez largement – y compris dans des grandes villes – par de multiples candidat·e·s, issu·e·s des partis « traditionnels » ou émergents (LREM), qui ont cherché, sinon à masquer totalement, du moins à rendre moins visible leur ancrage partisan. De ce point de vue, les listes EELV et RN, et dans une moindre mesure, LFI semblent constituer des exceptions relatives : bien que laissant parfois une large place aux candidatures « citoyennes » (pour EELV et LFI), elles continuent à mettre en avant des étiquettes dont la charge symbolique et la capacité mobilisatrices sont considérées comme positives (du moins auprès d'une partie de l'électorat).

Ces premières observations invitent à ré-interroger l'actualité et la pertinence de la thèse de l'unification des marchés politiques qui postule un alignement tendanciel des jeux politiques locaux sur les jeux partisans nationaux. À l'appui de cette thèse, Daniel Gaxie et Patrick Lehoucq mettaient en avant, au début des 1980, le caractère de plus en plus structurant des appareils partisans dans les campagnes municipales, la tendance à l'alignement des alliances locales sur les alliances possibles au niveau national ainsi que la diminution des candidat·e·s sans étiquette aux élections municipales. Les municipales de 2020 témoignent-elles d'une mutation, d'une pause ou, plus radicalement d'une remise en cause de cette dynamique d'unification ? L'hétérogénéité des alliances partisans et la multiplication des listes citoyennes sans étiquette en milieu urbain semblent montrer que les processus analysés il y a 35 ans par Daniel Gaxie et Patrick Lehoucq ne semblent pas irréversibles. Ces journées d'études auront pour objectif de s'interroger sur l'hypothèse d'une déconnexion (partielle ?) des « marchés » politiques national et locaux. Les questionnements pourront s'articuler autour de plusieurs axes :

- Le premier axe consistera à évaluer le rôle des partis dans cette élection municipale.** Les partis politiques peuvent contribuer à la structuration de l'offre électorale locale de plusieurs façons. D'une part, ils peuvent participer à la sélection des candidats et à la configuration des alliances possibles. D'autre part, ils offrent des ressources organisationnelles (des moyens financiers et humains) et symboliques (une étiquette chargée d'une signification politique et qui sert de point de repère dans l'offre politique) que l'on peut mettre au service d'une campagne. Qu'en a-t-il été dans le cadre des municipales de 2020 ?

  - Quel rôle les différentes organisations partisans ont-elles concrètement joué dans le choix des alliances électorales, la désignation des têtes de liste, la composition des listes et la gestion des éventuelles dissidences électorales ? Comment les appareils nationaux ont-ils cadré (ou pas) les coalitions locales envisageables ? Quelle marge de liberté ce cadrage a-t-il laissé aux têtes de listes pour négocier des alliances de premier ou de second tour ? Quel est le profil des têtes de liste et des candidat·e·s investi·e·s par les partis ? Sont-ils des parachuté·e·s, des militant·e·s locaux·ales ou des notables bien implanté·e·s ? Les candidat·e·s issu·e·s de listes citoyennes sont-ils·elles véritablement extérieur·e·s aux partis politiques et à l'univers des professionnel·le·s de la politique ? Quelles logiques président à la constitution de listes "citoyennes" par des militant·e·s LFI, EELV ou d'extrême-droite ?
  - Quels usages les candidat·e·s investi·e·s font-ils·elles des étiquettes partisans ? Celles-ci sont-elles dissimulées, revendiquées ou éventuellement encore utilisées comme des stigmates pour attaquer des adversaires dans la compétition électorale (on a ainsi vu des candidat·e·s LREM être accusé·e·s par leurs adversaires de dissimuler leur appartenance ou leur affiliation au parti présidentiel) ? Il conviendrait également de s'intéresser aux ressources mises à dispositions par les partis politiques pour les candidat·e·s (militant·e·s, financements, locaux, permanents, etc.). Comment les partis se sont-ils mobilisés lors de la publication de la "circulaire Castaner" qui avait pour conséquence d'affaiblir l'étiquetage partisan ? Avec l'affaiblissement des réseaux militants et de l'ancrage local d'organisations qui apparaissent de plus en plus comme des « partis sans partisans », les difficultés du PS, du RN et, dans une moindre mesure de LR, quels sont les profits attendus d'une investiture par les têtes de liste ? Enfin, une attention particulière pourra être portée à la figure du / de la "dissident·e". Par exemple, comment LR, LREM, EELV ou le PS gèrent-ils les dissidences électorales ainsi que les ralliements de militant·e·s ou d'élus·e·s à des listes RN ou LREM ? Assiste-on à des règlements des dissidences à géométrie variable ?
  - Plus généralement, on pourra questionner l'hypothèse d'une déprise des partis sur la compétition politique locale au profit des notables locaux, des maires sortants ou de la figure du·de la « citoyen·ne ». Cette tendance à l'affaiblissement des instances nationales et officiellement décisionnaires des partis, touche-t-elle toutes les organisations dans les mêmes proportions, les partis les plus récents comme les plus anciens, les mieux implantés localement, comme les moins bien implantés ? Quelle est la place prise par l'enjeu intercommunal dans la stratégie des partis politiques ? La présidence des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) est-elle érigée en enjeu partisan dans l'espace public ou dans des arènes plus confinées ?
- Le second axe porte sur les enjeux et les pratiques électorales.** Il conduit à s'interroger sur la thèse de la standardisation des thèmes électoraux et des stratégies argumentatives et symboliques, au principe d'une nationalisation de la vie politique. De prime abord, cette campagne semble marquée par une certaine uniformisation des thèmes de campagne (la lutte pour la transition climatique et contre la pollution de l'air, le développement de la démocratie

participative, l'accroissement des équipements collectifs, l'attention portée à la question des transports en commun, la dé-densification urbaine) et des pratiques de mobilisation électorale (consultation citoyenne, porte-à-porte, réseaux sociaux...). Comment les programmes électoraux ont-ils été confectionnés ? Dans quelle mesure le travail de définition des programmes, qui fut longtemps l'apanage des appareils partisans, a-t-il été externalisé vers d'autres acteurs et organisations (agences de communication mais aussi dispositifs de consultation citoyenne) ? Comment les candidat·e·s adaptent-ils·elles certains thèmes ou certaines propositions aux impératifs locaux ? On peut aussi interroger la circulation de certaines propositions « attrape-tout » reprises indistinctement par les candidat·e·s, comme la création d'un « central park », de « forêts urbaines » ou de « coulées vertes ». On peut se demander dans quelle mesure ces thèmes de campagne standardisés correspondent à des projets politiques distincts, s'inscrivant dans des clivages partisans nationaux ou si leur diffusion participe plutôt à un processus de dédifférenciation et dépolitisation de l'offre politique. Selon quelles catégories les candidat·e·s étiquettent-ils·elles leurs propositions et programme politiques et ceux de leurs adversaires ? Le pragmatisme, l'efficacité ou l'idéologie ? Dans les débats, certain·e·s candidat·e·s nationalisent-ils·elles les enjeux de l'élection ? Les ministres candidat·e·s font-ils·elles usage de leurs ressources ministérielles ? Leurs adversaires stigmatisent-ils·elles leurs appartenances présentes ou anciennes au gouvernement ?

- **Le troisième axe propose de confronter les analyses des résultats électoraux de ces élections à la thèse de la nationalisation des comportements électoraux.** Dès 1983, J.-L. Parodi avait identifié la tendance à la nationalisation des scrutins municipaux et l'apparition de la logique d'élections intermédiaires. L'affaiblissement de l'ancrage social et militant des formations partisans fragiliserait les partis et rendraient les électeurs plus « volatils ». Même s'il ne faut pas sous-estimer les situations locales qui viennent sur le long terme en atténuer les effets, cette logique de nationalisation des comportements électoraux tend à jouer fortement, comme lors des dernières élections municipales de 2014, marquées par l'importance du vote sanction contre la majorité de gauche et le basculement de certains fiefs socialistes. Les candidat·e·s LREM ont-ils·elles été confronté·e·s à un tel « vote sanction » ? Quelle place les « enjeux locaux » ont-ils occupé dans les choix électoraux relativement au contexte politique national ? Ces municipales sont aussi l'occasion d'interroger l'implantation territoriale des partis. L'implantation locale du RN dans certains territoires (les anciens bassins miniers du Pas-de-Calais et le pourtour méditerranéen notamment) s'est-elle renforcée ? Le déclin du PS, du PCF et, dans une moindre mesure, de LR aux dernières élections présidentielle et législatives a-t-il débouché sur la chute de bastions municipaux ? Produit d'une lutte symbolique entre commentateurs (journalistes, hommes et femmes politiques, politologues et sondeur·e·s), les résultats électoraux ne se mesurent pas seulement en pourcentages. Il convient donc de s'intéresser au travail d'interprétation et aux grilles d'analyse des commentateurs et des journalistes qui ont été mobilisées pour donner du sens à ces élections. Quels sont les enjeux que les différents médias – locaux et nationaux – ont projeté dans cette campagne électorale ? Quelles sont les stratégies des partis politiques pour tenter d'orienter le discours journalistique ? Dans quelle mesure ce cadrage de l'enjeu électoral pèse-t-il sur l'interprétation des résultats ? Leurs interprétations des résultats contribuent-elles à « localiser » (et éventuellement à dépolitiser) ces élections municipales ou à les nationaliser (et partisaniser) ?
- **Enfin, un dernier axe portera sur la manière dont l'enjeu « coronavirus » est venu modifier la configuration de ces élections municipales.** Comment les partis politiques ont-ils réagi face aux enjeux de la crise et quelles ont été leurs stratégies face aux questions de maintien, de report ou d'annulation des élections ? Y a-t-il eu des consignes nationales données aux candidat·e·s pour adapter leur campagne à la situation sanitaire ou, au contraire, les

candidat·e·s ont-ils·elles été livré·e·s à eux·elles-mêmes ? La crise a-t-elle permis à la majorité présidentielle de minorer l'impact médiatique de sa défaite électorale ? À quel point les partis politiques ont-il été le relai d'associations d'élus·e·s, des maires sortant·e·s et des nouveaux exécutifs, lors du vote de la loi sur l'état d'urgence sanitaire en mars 2019 ou lors des discussions préalables à l'organisation du second tour ? Comment la dimension intercommunale a-t-elle été intégrée par les partis dans la négociation du report de l'élection ? Comment le décalage entre le premier et le second tour a-t-il perturbé les stratégies de négociations et d'alliances, les accords nationaux et locaux ? Quels effets la gestion nationale de la crise par LREM a-t-elle produit sur le second tour ? La baisse de la participation consécutive à l'épidémie a-t-elle été mobilisée par des candidat·e·s ou des appareils partisans pour orienter l'analyse du vote ? Quelles conclusions peut-on par ailleurs tirer de l'évolution de la participation ? A-t-elle touché de manière homogène les différentes catégories sociales ? Comment cette baisse de la participation est-elle devenue un enjeu public, certain·e·s expert·e·s ou candidat·e·s battu·e·s demandant l'annulation intégrale de l'élection ? Comment, de manière plus large, la tenue de ce premier tour a pu être érigée en scandale à la fois démocratique et sanitaire par certain.e.s acteurs·rices politiques ou observateurs·rices de la vie politique ? Comment le droit a-t-il été mobilisé dans le cadre de ces entreprises de scandalisation et de contestation de ces élections ? Comment les candidat.e.s et les appareils politiques ont-ils cherché à adapter leur répertoire d'action en campagne pour le second tour ?

Les communications pourront s'inscrire dans un ou plusieurs axes de questionnement et avoir pour point d'entrée un parti politique, une liste électorale, une configuration locale ou adopter une approche plus thématique. Les propositions de communications (d'environ 5000 signes) doivent comprendre une présentation du terrain, des méthodes d'enquête et des principaux questionnements. Elles sont à envoyer aux organisateurs de cette JE à l'adresse suivante : [municipales2020.je.rennes@gmail.com](mailto:municipales2020.je.rennes@gmail.com) avant le vendredi 9 octobre 2020.

Une valorisation sous forme de publication scientifique est envisagée.

### **Comité d'organisation :**

Anne-Sophie Petitfils, Sébastien Ségas, Arthur Delaporte.

### **Comité scientifique :**

Lorenzo Barrault-Stella, Florent Gougou, Julien Fretel, Christian Le Bart, Christelle Lagier, Rémi Lefebvre, Sandrine Lévêque, Sébastien Michon, Marion Paoletti, Sébastien Vignon, Anne-France Taiclet, Aurélie Troupel.